

Code de vie *Les Aventuriers de Brébeuf*



Objectif : Favoriser le déroulement harmonieux de mon été

Mes responsabilités sont les suivantes :

- J'écoute et je mets en pratique les consignes des moniteurs.
- J'ai un langage respectueux en tout temps avec mes confrères, les moniteurs et les invités du camp de jour.
- Je reste en tout temps avec le groupe auquel que je suis attiré.
- J'évite de bousculer et de me chamailler avec les autres.
- Je favorise un climat d'entraide et de solidarité.
- Je dois laisser à la maison tous jeux, jouets et bonbons (jeux électroniques, cellulaire, etc.)
- Je fais attention aux lieux et aux objets qui me sont prêtés.
- Je garde les lieux propres.
- Je porte des vêtements adaptés aux activités pratiquées.
- **Je ris, je m'amuse et je souris !**

Si toutefois j'ai de la difficulté à respecter le code vie, voici la gradation des procédures disciplinaires :

- I. Avis verbal au parent (un rapport écrit sera envoyé au coordonnateur)
- II. Entente écrite avec l'enfant, coordonnateur et parent
- III. Suspension d'une journée
- IV. Suspension d'une semaine
- V. Retrait du programme de camp de jour

Pour une infraction jugée grave, les responsables du camp de jour se réservent le droit de donner une sanction qui tiendra compte de la gravité du geste, et ce, sans nécessairement suivre la gradation des procédures disciplinaires.

J'ai bien lu et mes parents m'ont bien expliqué le code de vie et j'ai compris mes responsabilités en tant que campeur au camp de jour *Les Aventuriers de Brébeuf* !

Signature de l'enfant

Date

Signature du parent

Date